

École Normale Supérieure - concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2021

Jury : Lise Bernard et Thomas Sigaud

Qui devient « élu » ?

Le dossier comporte 9 pages numérotées de 1 à 9

Document 1. L'Assemblée nationale présente le profil des députés.....	2
Document 2. Socialisation politique des jeunes élus municipaux.....	3
Document 3. Les indemnités des élus : le cas de la Communauté de Communes du Val de Somme (CCVS)	4
Document 4. Eléments sociodémographiques au sujet des élus locaux.....	5
Document 5. L'évolution du profil des députés français	6
Document 6. Appliquer la loi sur la parité	8
Document 7. Revue de presse de la campagne municipale à Paris en 2014	9

Document 1. L'Assemblée nationale présente le profil des députés

« Il est fréquent d'entendre, au sujet de l'Assemblée, l'expression *représentation nationale* qui sous-entend une notion de *représentativité*. Elus au suffrage universel direct, les députés sont les représentants du peuple et de la diversité des territoires (les circonscriptions) qui les ont élus. Pour autant, reflètent-ils la diversité de notre société ?

Portrait socio-professionnel de l'Assemblée : diversité des parcours

Etre député, ce n'est pas un métier, c'est une fonction. Chaque député qui rejoint l'Assemblée nationale arrive avec son expérience socio-professionnelle. Si l'Assemblée n'est pas une reproduction à l'identique de la répartition des catégories socio-professionnelles française, on y trouve 2,6% d'agriculteurs (la population française en compte 1,8%), 9% d'artisans et commerçants (ils sont 6,6% au niveau national). Les cadres (32%), les fonctionnaires (22,5%) et les professions libérales (8,5%) sont davantage représentés tandis que les employés, les ouvriers ou les retraités sont moins présents.

Mais la diversité et l'originalité des parcours est malgré tout présente, avec notamment une étudiante, un navigateur, des écrivains et une ancienne sportive de haut-niveau.

Répartition par âge

Au début de la XV^{ème} législature [qui s'est ouverte le 21 juin 2017], près de 60% des députés avaient entre 40 et 59 ans, quand, en France, cette tranche d'âge représente 31% des plus de 18 ans en France. Cette proportion est relativement stable au fil du temps et des législatures. Toutes les tranches d'âges sont toutefois présentes à l'Assemblée : son plus jeune député a été élu à 23 ans, et le plus âgé à 79 ans. Les moins de 30 sont au nombre de 27, et les plus de 70 ans sont 12.

En outre, comme chacun de nous, les députés vieillissent chaque année, tandis que leur mandat est, sauf imprévu, d'une durée de 5 ans.

Enfin, les députés arrivent généralement à l'Assemblée avec leur parcours et leur expérience professionnelle et politique, qui leur a souvent permis d'acquérir une légitimité auprès de leurs électeurs et de leurs partis pour se présenter à l'élection puis d'être élu.

La place des femmes à l'Assemblée et son évolution dans le temps

Les femmes ont obtenu le droit de vote, en France, en 1944, par une ordonnance du Général de Gaulle du 21 avril (c'est avec la Constituante de 1945 que 36 femmes, soit 5,4% des députés, ont fait leur entrée au Parlement). Jusqu'aux années 1990, la proportion de femmes a difficilement dépassé 10%. C'est sous l'effet de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives qu'une véritable évolution s'est engagée. En 2012, les députées femmes étaient 155, soit 27%, et elles sont actuellement 228, soit 39,5%. La XV^{ème} législature est à ce jour l'Assemblée la plus paritaire qu'ait connue la République, plaçant la France au 4^{ème} rang des Etats Européens et au 16^{ème} rang mondial, selon le classement de l'Union interparlementaire, qui classe les chambres parlementaires de 193 pays.

Le point sur : les mesures prises pour favoriser la parité hommes femmes dans les députés élus

Le règlement de l'Assemblée nationale n'impose pas la parité aux fonctions « institutionnelles » (vice-présidents, président de commission, rapporteurs généraux, etc...). Toutefois, il faut noter que depuis 2017 la XIV^{ème} législature, les présidences des commissions permanentes sont attribuées à parité. En outre, les groupes politiques s'efforcent d'assurer une égale représentation des hommes et des femmes au Bureau de l'Assemblée nationale ».

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/folder/les-deputes/vos-deputes/les-deputes-sont-ils-a-l-image-de-la-societe>

Document 2. Socialisation politique des jeunes élus municipaux

« Si la plupart des maires de notre enquête [menée auprès de l'ensemble des jeunes élus municipaux âgés de 18 ans à 35 ans en 2014 en France métropolitaine et dans les territoires ultramarins] déclarent avoir eu un environnement familial politisé, il serait erroné de généraliser cette filiation à l'ensemble des maires de notre enquête, dont plusieurs évoquent une certaine dépolitisation des parents [...].

L'enquête statistique réalisée auprès de l'ensemble des jeunes élus municipaux (et non pas seulement les maires) aborde la question de la socialisation politique à partir de cinq variables portant sur les discussions politiques pendant l'enfance et l'adolescence avec les parents, avec les amis, l'appartenance à un mouvement de jeunesse, un syndicat lycéen ou un conseil de jeunes, la participation de l'un des parents à un conseil municipal. L'analyse de correspondances multiples a permis de réaliser une classification qui distingue parmi les élus municipaux les « hypersocialisés politiques » caractérisés par une forte imprégnation durant leur jeunesse à un environnement politique ou militant (14% de notre échantillon), les « néophytes » marqués par l'absence de toute socialisation politique (20% de notre échantillon) et les « socialisés politiques » correspondant à une situation intermédiaire où la politisation intervient de manière plus indirecte (66% de notre échantillon). »

	Hypersocialisés politiquement (N = 656)	Socialisés politiquement (N=3159)	Néophytes (N = 969)
Sexe			
• Hommes	61	50	39
• Femmes	39	50	61
Origine sociale			
• Père et/ou mère ouvrier	13	18	26
Fonction municipale			
• Maire et maire adjoint	21	16	15
• Conseiller municipal	63	71	73
Responsabilités politiques et associatives avant élections			
• Responsabilités dans un parti politique	60	41	43
• Responsabilités dans une association	63	40	49
Taille de la commune			
• Moins de 3 500 habitants	67	89	86
• de 3 500 à 50 000	29	11	13
• de 50 000 à 100 000	2	0	0
• Plus de 100 000	2	0	0
Cumul avec d'autres mandats			
	17	7	5
Projections			
• Projet de ne pas se représenter en 2020	25	42	46

Source : enquête INJEP/Printemps sur les jeunes élus municipaux (2019).

Lecture : 61% des élus de 18-35 ans appartenant à la catégorie des « hypersocialisés politiquement » sont des hommes

LARDEUX Laurent et LACROIX Isabelle, 2020, *Y'a-t-il un âge en politique ? Parcours de jeunes maires en France*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, INJEP Notes & Rapports 2020/1

Document 3. Les indemnités des élus : le cas de la Communauté de Communes du Val de Somme (CCVS)

Montant des indemnités perçues mensuellement par les élus des communes de la CCVS en 2017
(% en colonne)

	Pas d'indemnités	Indemnités < 500 €	Indemnités > 500 €	Total
Effectifs	<i>n</i> = 304	<i>n</i> = 79	<i>n</i> = 51	<i>n</i> = 434
Sexe :				
Femmes	38,1	22,8	29,4	34,3
Hommes	61,9	77,2	70,6	65,7
Activité :				
Actifs	78,6	63,2	62,8	74,0
Retraités	17,4	36,8	35,2	23,0
Autres ¹	4,0	0,0	2,0	3,0
Catégorie socioprofessionnelle² :				
Agriculteurs exploitants	8,2	10,1	5,9	8,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,6	1,2	3,9	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,5	7,6	21,6	11,3
Profession intermédiaires	20,8	15,2	15,7	19,1
Employés	25,6	21,5	13,7	23,5
Ouvriers	6,9	7,6	2,0	6,4
Statut³ :				
Indépendants	18,0	16,5	20,0	18,3
Secteur public	29,6	29,2	36,0	30,2
Secteur privé	45,4	53,1	40,0	46,0
Inclassables	7,0	1,2	4,0	5,5

1. « Sans profession déclarée » et étudiants.
2. Pour que le total soit égal à 100%, il faut ajouter la part des « Retraités » et « Autres ».
3. Pour cette variable, les retraités sont replacés dans leur statut d'activité.

Note : les indemnités de fonction des élus des collectivités locales sont fixées par leur organe délibérant dans les trois mois suivant leur installation. Le vote sur les indemnités est assujéti au respect d'un certain nombre de règles posées par le législateur. Deux maximas encadrent les délibérations : une enveloppe indemnitaire globale, déterminée selon la taille de la commune, et un plafond individuel fixé en fonction des responsabilités exercées par l'élu. La loi de 2016 relative à l'engagement dans la vie locale a procédé à une revalorisation substantielle, jusqu'à 50%, des barèmes d'indemnisation pour les communes de moins de 3 500 habitants mais les maires conservent le droit de faire voter par le conseil municipal une indemnité inférieure à ces barèmes.

LEHINGUE Patrick et VIGNON Sébastien, 2021, « Les rapports problématiques aux indemnités des « petits » élus dans les mondes ruraux », *Revue française de sciences politiques*, vol. 71, n°1, pp. 73-95

Document 4. Eléments sociodémographiques au sujet des élus locaux

La catégorie socioprofessionnelle des élus locaux au 1^{er} janvier 2020

(en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Conseillers régionaux et territoriaux	Conseillers départementaux	Conseillers communautaires	Conseillers municipaux	dont : maires	Population de 15 ans et plus
Agriculteurs exploitants	3,8	4,3	9,4	10,4	14,2	0,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	9,5	6,4	6,7	6,6	6,3	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	41,0	33,4	19,7	15,2	16,2	10,1
Professions intermédiaires	11,7	16,2	12,9	14,5	11,0	13,6
Employés	7,4	9,1	10,2	19,1	7,8	15,0
Ouvriers	0,4	0,2	1,0	3,9	1,0	11,4
Autres professions	4,7	2,8	1,3	2,2	1,0	} 45,6
Retraités	10,5	21,1	35,2	23,8	40,1	
Autres sans activité professionnelle	11,0	6,4	3,6	4,3	2,4	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGCL. Données : ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus) ; Insee, enquête Emploi 2019.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Part des femmes parmi les maires au 1^{er} janvier 2020, selon leur âge et la taille de la commune

(en %)

Mandats	Âge des maires ^(a)						
	Tous âges	De 18 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans ou plus
Maires	16,9	19,1	22,0	23,6	20,4	17,5	13,7
d'une commune de moins de 500 habitants	18,5	23,0	23,2	25,1	21,4	18,8	15,5
de 500 à 1 000 habitants	16,3	13,9	23,4	21,6	19,5	15,7	13,9
de 1 000 à 3 500 habitants	14,3	15,3	21,1	23,1	19,9	15,3	10,1
de 3 500 à 10 000 habitants	14,1	18,4	16,5	21,2	17,3	17,3	9,9
de 10 000 à 30 000 habitants	16,4	10,3	15,4	20,2	18,4	21,8	13,0
de 30 000 à 100 000 habitants	13,9	8,3	12,2	15,8	13,8	21,9	11,5
de 100 000 habitants ou plus	16,7	–	22,2	–	–	37,5	11,8

(a) Âge au 1^{er} janvier.

Lecture : 16,9 % des maires sont des femmes. La part des femmes parmi les maires de 18 à 39 ans des communes de moins de 500 habitants est de 23,0 %.

Source : DGCL. Données : ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus).

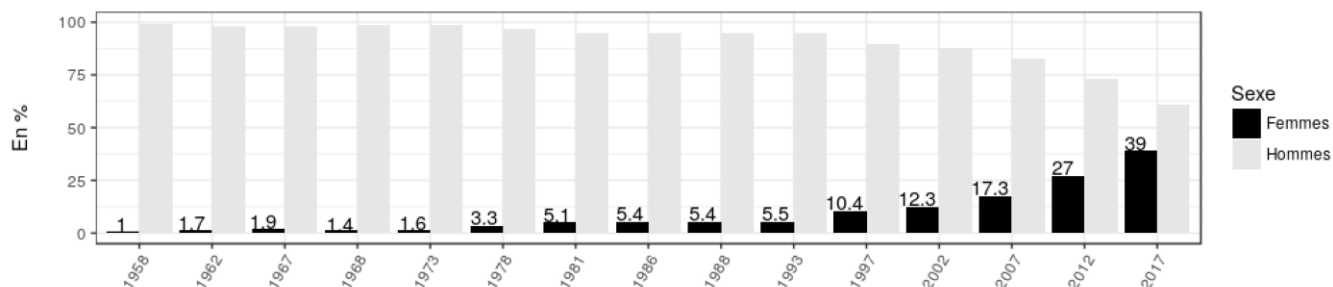
Champ : France métropolitaine + DOM.

Direction générale des collectivités locales, 2020, *Les collectivités locales en chiffres*,
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Document 5. L'évolution du profil des députés français

Document 5a – Sex ratio et âge moyen des députés français

Part d'hommes et de femmes parmi les députés



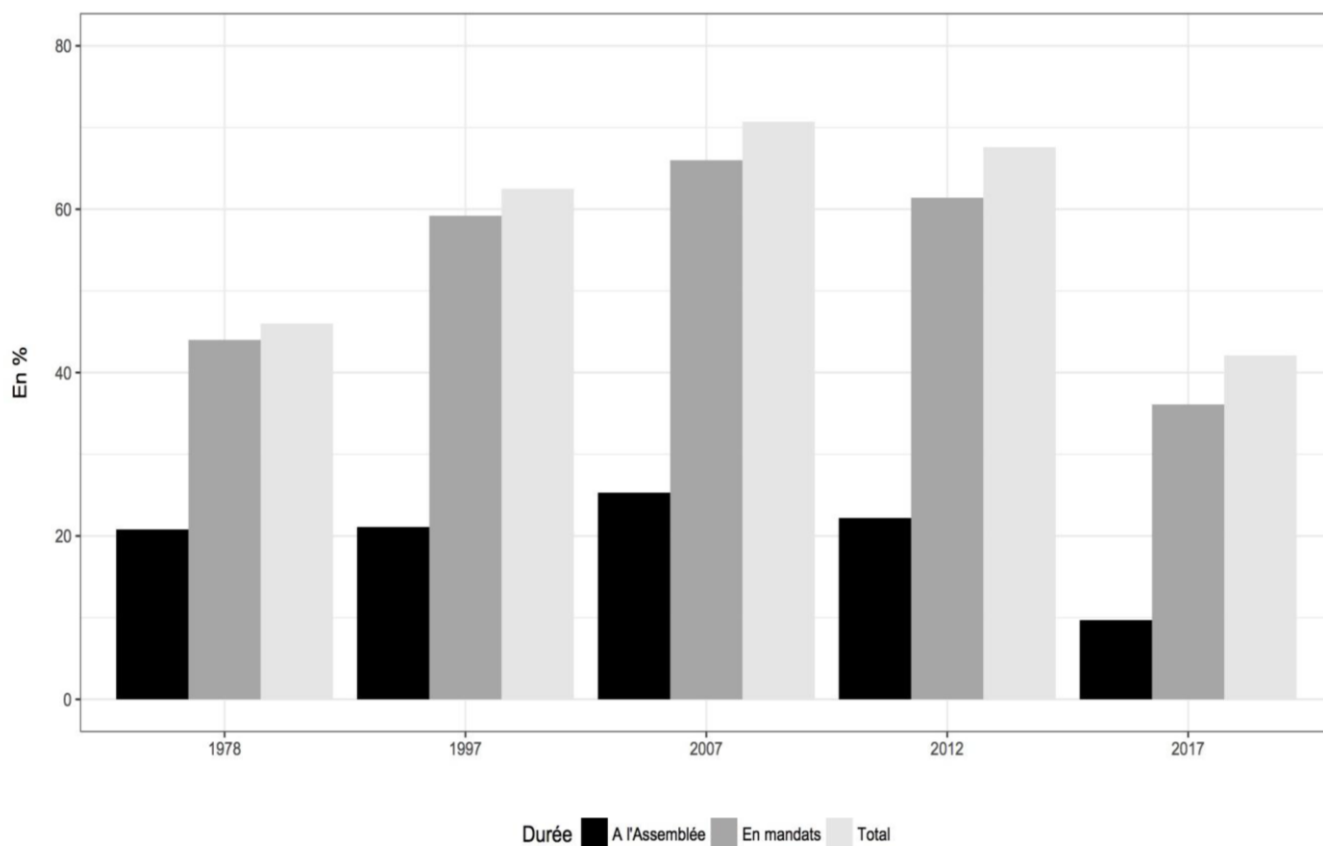
Âge moyen des députés



Document 5b – Evolution du profil socioprofessionnel des députés français

	Vle législature (1978-1981)	XIVe législature (2012-2017)	XVe législature (2017-2022)
Agriculteurs	5,0	2,9	2,6
Artisans commerçants chefs d'entreprise	3,9	3,7	11,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	64,0	57,0	54,7
Professions intermédiaires	14,4	16,9	13,5
Employés	3,2	0,8	1,0
Ouvriers	6,9	0,2	0,0
Métiers en lien avec l'activité politique (assistant parlementaire, collaborateur de cabinet, permanent d'un parti)	1,9	16,4	15,2
Non renseigné ou sans profession	0,7	2,1	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Document 5c – Part de la vie passée en politique (depuis l'âge de 25 ans) au début de la législature



Lecture : en 2017, les députés français avaient passé 41% de leur vie adulte (après 25 ans) en politique.

MICHON Sébastien et OLLION Etienne, 2018, « Sociographie des parlementaires », *Traité d'études parlementaires*, 2018

Document 6. Appliquer la loi sur la parité

Elections municipales à Paris - 16ème arrdt les 9 et 16 mars 2008
Votez massivement le 9 mars pour la liste d'Union pour un Paris
gagnant pour le 16ème, avec vos 2 Députés et votre Maire du 16ème :

**Claude GOASGUEN, Bernard DEBRÉ et
Pierre-Christian TAITTINGER**

Multiplex Copier - 14 rue Foch, 75008 Paris - Tél. 01 42 28 10 06

Pierre-Christian Taittinger

SANDRINE BÉTEZ

Liste d'Union pour un Paris gagnant pour le 16ème

UMP Le Nouveau Centre PARTI RADICAL

« LE RETOUR DU REFOULÉ ». Affiche de campagne de la liste UMP dans le 16^e arrondissement lors des élections municipales de 2008.

ACHIN Catherine et LÉVÊQUE Sandrine, 2014, « La parité sous contrôle. Egalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, vol. 4, pp. 118-137

Un mentor et des barons ... Des candidates sous influence masculine

- « Anne Hidalgo à un rythme de croisière », *Libération*, 29 mai 2013
 - « La comparaison avec son **mentor**, Hidalgo devrait souvent l'entendre. Même après le symbolique passage de témoin d'hier. D'où la nécessité d'innover ».
 - « Municipales à Paris : la bataille NKM-Hidalgo est lancée », *LeFigaro.fr*, mardi 4 juin 2013
 - « Nathalie Kosciusko-Morizet a franchi lundi soir un premier obstacle, celui de la primaire. Un scrutin qu'elle souhaitait ouvert à l'ensemble des Parisiens pour s'affranchir du seul noyau des militants de son parti. "Nous ne devons d'être là à aucun **mentor**, à aucun protecteur, à aucun parti, à aucune faction", a-t-elle vanté devant ses militants, depuis son désormais QG de campagne municipale, rue de la Lune dans le II^e arrondissement ».
 - « Anne Hidalgo, l'air de rien », *Le Monde*, 16 septembre 2013
 - « Voilà plus de dix ans qu'Anne Hidalgo patiente au poste de première adjointe, déterminée et fidèle, dans l'ombre de son **mentor** ».
 - « La longue Marche d'Anne Hidalgo, la discrète », *Libération*, 18 février 2014
- « Dès lors, Anne Hidalgo paraît émancipée de son **mentor** Delanoë, qui commence une tournée d'adieux très lacrymale. Entre eux, tout n'a pas toujours été rose ».
- « Anne Hidalgo, l'éternelle seconde devenue maire de Paris », *AFP*, 30 mars 2014
 - « Elle est douce, chaleureuse, séduisante et en même temps tenace et très déterminée, dit d'elle son **mentor** Bertrand Delanoë (*L'Express*, septembre 2013). Ses détracteurs véhiculent plutôt l'image d'une "apparatchik" au caractère "sectaire" ».
 - « À Paris, l'ère Hidalgo peut commencer », *Aujourd'hui en France*, 6 avril 2014
 - « C'est la main sur le cœur, comme le faisait son **mentor** Bertrand Delanoë, qu'Anne Hidalgo, ceinte de son écharpe tricolore, a salué l'assemblée présente pour assister hier à son élection à la tête de l'Hôtel de Ville. Sa famille, son époux mais aussi nombre de collaborateurs qui avaient fait sa campagne ont applaudi celle qui est désormais la première femme maire de Paris ».
 - « À Paris, NKM fait front face aux **barons** », *Libération*, 21 novembre 2013
 - « La rébellion des **barons** de la droite parisienne, nouveau trou d'air pour NKM », *Le Monde*, 17 décembre 2013

ACHIN Catherine, LÉVÊQUE Sandrine, 2014, « La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, vol. 4, pp. 118-137